



L'an deux mil vingt-cinq, le 21 mars 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 12 mars 2025, s'est réuni à 09h00 à la Salle de l'écureuil à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s : ABELLAN Tim ; BALLELIO Pierre ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CHONE Jean-Philippe ; ETIENNE Christine (suppléante de Mme GROSERRIN Anne) ; GAMET Christian ; GAT Thierry ; GIROMAGNY Véronique ; HUMBERT Claude ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SAUZE Jean-Luc ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs : ATHANAZE Pierre donne pouvoir à Mme GIROMAGNY Véronique

Excusé(e)s : CARRAS Lilian ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; ROSET Patrick ; SCOTTI Mattia ; SUBRA Cécile.

Absents non excusés :

Délibération N°2025-018	Objet : Adhésion à la FNCCR
------------------------------------	------------------------------------

Monsieur le président présente le dossier de la demande d'adhésion du SMAAVO à l'organisme, ci-après dénommée FNCCR, association de collectivités territoriales et de groupements de collectivités territoriales spécialisés dans les services locaux en réseaux (énergie, cycle de l'eau, éclairage public et numérique), placée sous le régime de la loi de 1901.

- **Considérant** que la FNCCR représente et défend les intérêts de ses membres et à travers eux ceux des usagers-consommateurs, notamment les collectivités qui interviennent en leur qualité d'autorité organisatrice du service public de l'eau, l'assainissement et les compétences Gémapi et Complémentaire Gémapi ;
- **Considérant** que la FNCCR assure un suivi législatif des textes débattus au Parlement qui comportent des enjeux pour ses adhérents et élabore notamment, en concertation avec eux, des propositions d'amendement afin de défendre leurs intérêts, qu'elle siège dans diverses institutions de concertation et participe aux réunions organisées par les autorités nationales qui interviennent dans ses différents secteurs d'activités, qu'elle entretient des contacts très réguliers avec les services de l'Etat, chargés de l'élaboration des textes réglementaires d'application (décrets et arrêtés) des lois une fois celles-ci adoptées ;
- **Considérant** que la FNCCR intervient auprès des pouvoirs publics afin que ses adhérents soient dotés de moyens suffisants à tous les niveaux (humain, financier, juridique, technique...), pour mettre en œuvre sur leur territoire des politiques publiques ambitieuses sur le plan local dans le cadre de l'exercice de leurs compétences, en cohérence avec la stratégie et les objectifs définis sur le plan national ;

- **Considérant** que la FNCCR accompagne au quotidien ses adhérents dans la mise en place et le développement de l'ensemble des compétences du SMAAVO dans une logique de transversalité nécessaire avec les autres compétences de la collectivité et met en place de nombreuses démarches de mutualisation transversale entre ses membres ;
- **Considérant** que de nos jours notre collectivité s'inscrit pleinement dans les principes qui viennent d'être énoncés, porteurs aussi de valeurs et, à ce titre, la collectivité souhaite ainsi bénéficier de l'action d'une association spécialisée et experte telle que la FNCCR et des services en termes d'informations et de préconisations qu'elle est à même d'apporter à ses adhérents ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	22	Voix pour	16
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	15	Voix contre	
Pouvoirs	1	Abstention	
Absents excusés	6		
Absents non excusés			

- **APPROUVE** l'adhésion à la FNCCR pour l'ensemble des compétences du SMAAVO ;
- **AUTORISE** le paiement annuel de la cotisation selon le devis et l'appel de cotisation fournis ;
- **DESIGNE** Mr Michel BOULUD comme représentant légal du SMAAVO à la FNCCR ;
- **HABILITE** le président à signer tout document permettant l'adhésion.
- **DESIGNE** Me Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE, directrice du SMAAVO comme interlocuteur privilégié auprès de la FNCCR

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président


